

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

**Année 2018
Séance du 27 juin 2018**

**N° 24
Objet : Contrat de ville de
Digne-les-Bains 2015-2020**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept du mois de juin à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de juin 2018, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommée secrétaire de séance : Chantal CASA

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUBERT Serge, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Martine, BONZI Maryse, BRUN Patricia, CAREL Serge (jusqu'au rapport n° 19), CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FLORES Sylvain, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 17), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

RONDEAU Daniel a donné pouvoir à KARCHE Jean Pierre
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie (jusqu'au rapport n° 20)

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
CAREL Serge a donné pouvoir à FERAUD Maryline (à partir du rapport n° 20)
CHATARD Gilles a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BERTRAND Philippe
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à BRUN Patricia
ORSINI Philippe a donné pouvoir à COMBE Gérard (jusqu'au rapport n° 16)
REINAUDO Gilbert a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne

Etaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	PIERRISNARD Jacqueline
AUZET Eric	ROCHAT Jacques
AUZET Guy	SERRA Victor
BARTOLINI Bernard	SFRECOLA Alain
BLOT Michel	TONELLI Corinne
BONNET Brigitte	TRABUC Nicolas
BOURJAC Jean Marie	URQUIZAR Danielle
BREMOND Danièle	VILLARD René
DE VALCKENAERE Gilles	
MAGAUD Marie José	
MUNOZ MALDONADO Julien	

REÇU EN PREFECTURE

le 29/06/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180627-24_27062018

Monsieur Gérard ESMIOL, rapporteur, expose ce qui suit :

Provence Alpes Agglomération assure depuis le 1^{er} janvier 2017, en partenariat étroit avec la Préfecture des Alpes de Haute-Provence, le pilotage du contrat de ville de Digne les Bains.

Ce contrat de ville associe de nombreux partenaires : les services de l'Etat, le Conseil Citoyen Politique de la Ville, le Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence, la ville de Digne les Bains, la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute-Provence, Pôle Emploi, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse des Dépôts et Consignations, les bailleurs sociaux et les chambres consulaires.

L'enjeu du contrat de ville est d'offrir aux habitants de la politique de la ville les mêmes chances de réussite sociales et professionnelles que celles de tous les citoyens. C'est dans cette perspective que les partenaires du contrat ont défini des orientations stratégiques pour le quartier prioritaire de Digne les Bains « centre-ville-Pigeonnier » et ses habitants selon trois axes d'intervention : développement économique, cohésion sociale et cadre de vie. Ces orientations sont précisées dans le contrat de ville.

Annuellement, les partenaires du contrat de ville sollicitent par voie d'appel à projet les opérateurs du territoire afin qu'ils soumettent des actions répondant à ces orientations stratégiques.

Un comité de programmation et un comité de pilotage composés de représentants des différents partenaires étudient et proposent de façon concertée leur soutien à différents opérateurs et projets d'actions.

Au titre de la programmation 2018 du Contrat de Ville de Digne les Bains, Provence Alpes Agglomération engage 52 310 € de crédits spécifiques. L'Etat intervient également dans le cadre de crédits spécifiques 2018 à hauteur de 108 000 €. D'autres partenaires interviennent dans le cadre de leurs crédits de droits communs dans le soutien de ces opérateurs et de leurs projets d'actions.

En 2018, les crédits alloués par Provence Alpes Agglomération sont répartis comme précisé dans le tableau ci-après :

NOM DE L'OPERATEUR	Titre de l'action	Subvention proposée
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI		
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI)	Bourses des locaux vacants	1 600 €
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI)	Accompagnement de l'action « Ma boutique à l'essai »	3 000 €
CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	Mobilisation et valorisation des compétences invisibles des femmes pour leur accès à l'emploi	4 000 €
INITIATIVES ALPES DE HAUTE PROVENCE	« Ma boutique à l'essai »	3 000 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 04	AILE association intermédiaire	1 510 €

REÇU EN PREFECTURE

le 29/06/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20180627-24_27062018

MISSION LOCALE DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE	Jeunes-Entreprises, vers un parcours citoyen	2 000 €
NOS ROUTES SOLIDAIRES	Locations de véhicule et auto-école associative	3 000 €
PROVENCE ALPES AGGLOMERATION-SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Etude de faisabilité d'une société foncière en quartier politique de la ville	3 000 €
COHESION SOCIALE		
A FLEUR DE PIERRE	Jardins solidaires	5 000 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIGNE LES BAINS (CCAS)	Atelier Santé Ville	4 500 €
COMITE DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT 04 (CDAD)	Développement de l'information et de l'accompagnement juridique à destination des habitants des quartiers politique de la ville	2 500 €
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE	Orchestre de quartier du Pigeonnier	2 000 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 04	Portage et animation du conseil citoyen politique de la ville	5 000 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 04	Une WEB-TV éducative, participative et associative	2 000 €
LUDIRUNNER	Animations ludiques de quartiers	2 000 €
PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC (PEP) ALPES DU SUD	Vacances et accompagnement à la scolarité	1 000 €
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UDAF)	Accompagnement scolaire, 1 heure pour 1 enfant	4 200 €
UNIVERSITE POPULAIRE RURALE OUVERTE (UPRO)	Langue et citoyenneté	1 000 €
CADRE DE VIE		
ENERG'ETHIQUE 04	Auto-réhabilitation accompagnée	2 000 €

Il vous est donc proposé :

- d'autoriser Madame la Présidente à verser aux opérateurs concernés les subventions correspondantes au titre de la programmation 2018 du Contrat de Ville de Digne les Bains 2015-2020,
- de dire que les crédits relatifs à cette opération sont inscrits au budget.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 2 votes contre et 2 abstentions (Madame Patricia Granet-Brunello et Monsieur Patrick Martellini ne prennent pas part au vote)

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

